Ces enfants qui arrivent seuls chez nous

En savoir plus :

- DES CHIFFRES :

1. Sur le site du Centre fédéral Migration (qui analyse la migration).

www.myria.be

2. Sur le site de l'agence des Nations unies pour les réfugiés.

www.unhcr.fr

- DES VIDÉOS :

1. Avec les témoignages de jeunes qui vivent en Belgique sans papiers. C'est une initiative (idée) de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

www.oejaj.cfwb.be

2. Avec une vidéo qui explique aux MENA arrivant en Belgique, ou présents sur le territoire depuis un certain temps, le parcours et les démarches qu'ils auront à accomplir. C'est réalisé par la Plateforme Mineurs en Exil.

www.mineursenexil.be

- À VISITER :

Le Red Star Line museum, à Anvers. C'est de là que, dans les années 1800 et 1900, des millions d'Européens sont partis pour aller vivre en Amérique où ils espéraient une vie meilleure. Pourquoi, comment, dans quelles conditions ont-ils émigré ? Qu'ont-ils vécu en Amérique ? Objets, photos, films, décors... C'est très intéressant !

www.redstarline.be

MENA, ça veut dire mineur étranger non accompagné. Combien sont-ils ? Qui s'en occupe?

On appelle MENA, tout jeune qui a moins de 18 ans, est étranger (ne vient pas de la Belgique) et qui est sur le territoire belge sans son parent ou une personne qui exerce l'autorité parentale.

Katja Fournier, de la Plateforme Mineurs en Exil, explique : *« Toute personne qui découvre un MENA sur le territoire belge doit le signaler aux autorités. Ce jeune est alors dirigé vers un des trois centres d'observation et d'orientation du pays. Pendant 15 jours, on fait le point avec lui pour comprendre qui il est et d'où il vient. En fonction de ses besoins, on tâche de trouver un endroit où il pourra être accueilli. »*

Combien y a-t-il de places pour ces jeunes ?

Au total, il y a, pour le moment, 1158 places sur tout le territoire. Et tout est rempli. Les mois précédents, 2 à 3 jeunes se présentaient chaque jour pour être hébergés, actuellement il y en a 15 à 22 ! Donc on pense que d'ici la mi-octobre il y aura un gros souci d'accueil.

Que prévoit la loi pour ces jeunes ?

Elle prévoit que chaque jeune a droit à un tuteur, c'est-à-dire une personne qui le représente légalement (au regard de la loi). Cette personne va s'assurer que ses droits sont respectés, va veiller à ce qu'il aille à l'école, reçoive des soins de santé s'il en a besoin et lui trouve un avocat spécialisé.

Comment des enfants arrivent-ils seuls ?

Certains fuient les combats. Ceux-là viennent demander l'asile. D'autres fuient une famille maltraitante ou absente. Ils n'ont plus personne pour s'occuper d'eux et atterrissent dans la rue puis finissent par arriver en Europe.

L'État belge a été plusieurs fois condamné car il ne prenait pas bien soin de ces MENA...

Oui, la Belgique a été condamnée par la justice internationale car elle a laissé des enfants à la rue. Pour le moment, elle accueille tous les MENA. Mais on est inquiet car d'ici peu, il manquera de places. Et on voit que ceux qui arrivent sont de plus en plus jeunes. Il y a davantage de moins de 12 ans et de 12-14 ans. Il y a aussi beaucoup d'enfants qui ont vécu des situations très dures, notamment des enfants syriens qui ont perdu leur papa ou leur maman dans la mer Méditerranée. Ils ont besoin d'être bien aidés, accompagnés.

Si les places manquent, ces jeunes se retrouveront dans la rue, en danger, peut-être victimes de réseaux de traite d'êtres humains, c'est-à-dire victimes de criminels qui les feront travailler de toutes sortes de manières, y compris dans la prostitution (c'est quand une personne fait payer pour que d'autres personnes aient des rapports sexuels avec elle).



Dessin réalisé par un enfant hongrois

Ce dessin a été réalisé par un enfant hongrois pour des enfants réfugiés syriens. C'est un projet d'échange mené par une association (voir « Des enfants s'expriment »).

Des enfants s'expriment

Depuis 4 ans, la guerre en Syrie a notamment détruit 1 école sur 5. Une association « Art in All of Us » a décidé de créer des échanges entre des écoles européennes et des enfants réfugiés syriens. Cette association a demandé à des écoles de 31 pays d'Europe de s'exprimer par dessins pour soutenir les enfants syriens. 1000 dessins ont été créés ! À présent, elle va organiser des activités artistiques avec des enfants réfugiés syriens en Syrie, au Liban et en Belgique. Les dessins d'enfants pourraient alors s'échanger... Ce dessin provient d'un enfant hongrois.



http ://artinallofus.org

Europe : quel sort pour les migrants ?

Les pays européens se sont mis d'accord. Mais appliquer cet accord ne sera pas facile car tout le monde doit accueillir des réfugiés.

Les Européens sont sous pression pour faire preuve de solidarité et d'humanité.

Le 22 septembre, ils ont trouvé un accord au sujet de l'accueil de 120 000 migrants, des Syriens, Irakiens et Érythréens (l'Érythrée est un pays d'Afrique dirigé par un dictateur, un homme qui décide tout seul pour le pays). Ces migrants sont arrivés depuis fin août en Grèce et en Italie.

● Que prévoit l'accord ?

De « relocaliser » dans les deux années à venir ces réfugiés dans les pays membres de l'Union européenne (UE). Pour définir le nombre de réfugiés par pays, on tiendra notamment compte de son PIB (de ce qu'il produit comme richesse en un an). Plusieurs pays de l'Est (République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Roumanie) ont voté contre cet accord. La Finlande s'est abstenue (n'a pas voté).

Mais la décision s'impose juridiquement (au regard de la loi) à tous, même à ceux qui ont voté contre.

Cette répartition des 120 000 réfugiés se fera en deux temps. D'abord 66 000 puis 54 000. La Belgique accueillera dans un premier temps 2 448 réfugiés puis 2 000 par la suite.

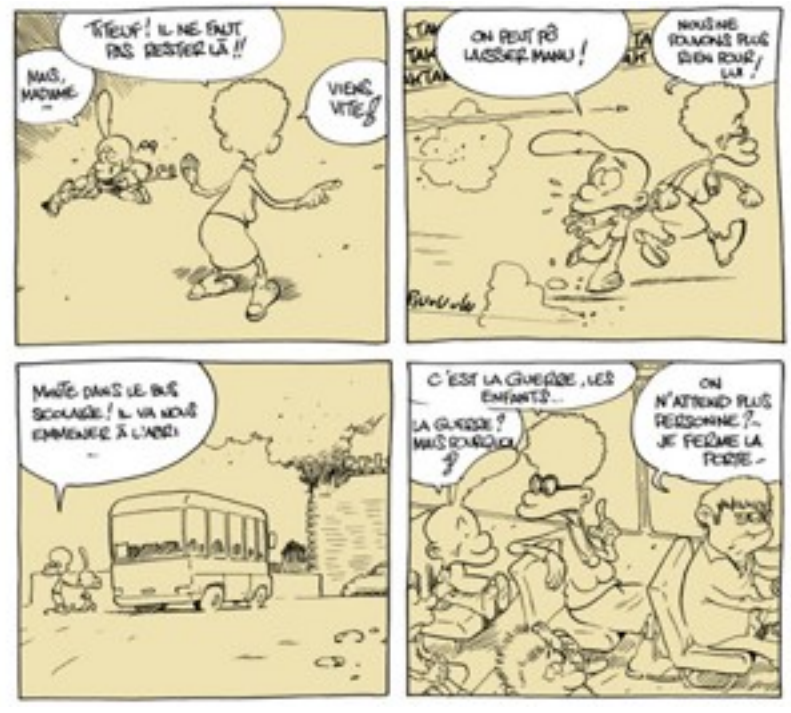
● Aider les pays voisins de la Syrie

Les 28 pays de l'UE ont aussi décidé de réunir au moins 1 milliard d'euros supplémentaire pour aider les réfugiés dans les pays voisins de la Syrie. En effet, plus de 4 millions de Syriens ont trouvé refuge en premier lieu chez leurs voisins turcs, libanais et jordaniens depuis 2011. L'Europe espère ainsi qu'il y aura moins de Syriens qui traverseront la Méditerranée.

● Insatisfaite ?

L'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) voudrait que l'Union européenne gère autrement l'afflux de migrants.

Elle demande à l'Europe de sévir contre (punir) les passeurs et de créer un système efficace pour permettre aux migrants de demander l'asile en toute légalité et en toute sécurité (pour ne plus prendre ces routes dangereuses).



Très touché par la situation des migrants, Zep, le dessinateur de Titeuf, a créé une BD. En voici un extrait.
http://zepworld.blog.lemonde.fr/2015/09/08/mi-petit-mi-grand

Repères

D'ici fin novembre, des « hotspots » (points chauds, en anglais) seront créés en Italie et en Grèce. Ce sont des centres d'enregistrement qui analyseront la situation des migrants qui arrivent en Europe, de manière à déterminer plus rapidement qui a droit à une protection internationale. Les migrants qui tomberont dans cette catégorie seront ensuite répartis dans les pays européens.

Les personnes qui ne seront pas reconnues comme réfugiées seront renvoyées dans leur pays.

Textes : Marie-Agnes Cantinaux
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tel. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be